

Parcelles nos 677 et 680 manquent

Délimitation parcelles Nos 638, 639, et 682

COTES-DU-NORD

Echelle ?

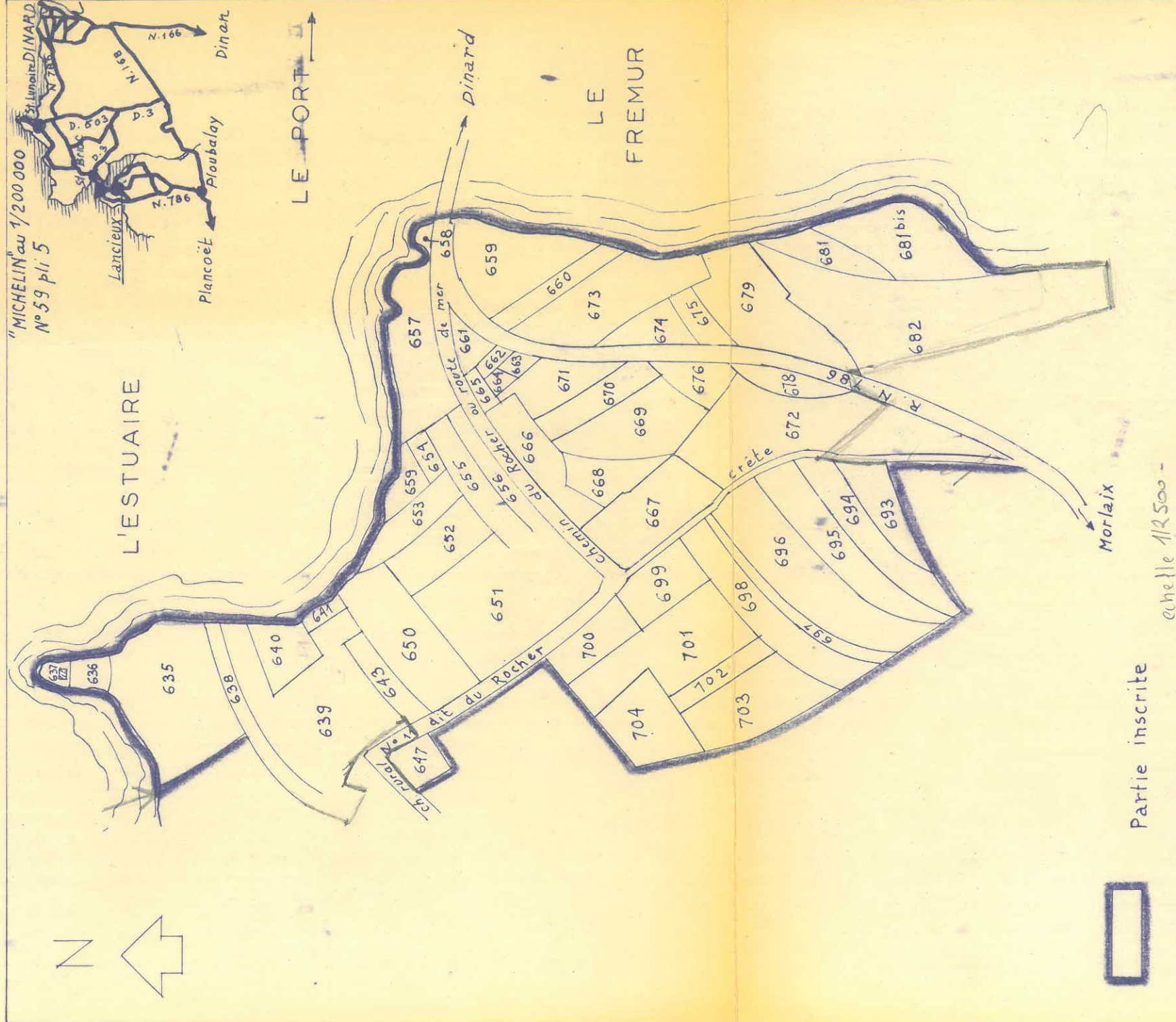
# LANCIEUX

CANTON: PLOUBALAY

ARRONDI: DINAN

S<sub>2</sub> = 7,14 ha <sup>CD</sup>

## LE VERSANT EST DE LA POINTE DE LANCIEUX



Partie inscrite

échelle 1/2500 -

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le versant Est de la pointe de LANCIEUX (Côtes-du-Nord) comprenant les parcelles cadastrales No 635 à 641, 643, 647, 650 à 682, 693 à 704 ainsi que la route nationale de Morlaix à Dinard et les chemins au droit des parcelles énumérées. <sup>Ag</sup>

( Arrêté du 3 novembre 1943 )